

# L'EPSM de l'agglomération lilloise recrute

## 1 Gestionnaire d'Actifs Immobiliers - Asset Manager (H/F)

Secteur DPTS - EPSM de l'Agglomération Lilloise

Poste à pourvoir dès que possible

### Présentation de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise

#### Contact

Direction des Ressources Humaines  
drh@epsm-al.fr  
03 20 63 76 26

#### Renseignements

Mr BEHLOULI Yahia  
Directeur du Patrimoine, Travaux et  
sécurité  
[yahia.behlouli@ghtpsy-npdc.fr](mailto:yahia.behlouli@ghtpsy-npdc.fr)

#### Candidature à adresser à :

La Direction des Ressources Humaines  
Avant le Mardi 24 Février 2026

Lettre motivée avec CV sous couvert de  
l'encadrement pour les candidatures  
en interne :

[recrutement.drh-al@ghtpsy-npdc.fr](mailto:recrutement.drh-al@ghtpsy-npdc.fr)  
03.20.63.76.26

L'Etablissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise prend en charge les personnes ayant des troubles psychiques au sein de la population des 540 000 habitants de Lille, Roubaix, Villeneuve d'Ascq et environs.

L'EPSM gère 376 lits, 152 places et une soixantaine de structures réparties sur la métropole :

- Le site principal de Saint André regroupant l'hospitalisation complète des secteurs lillois, le pôle Accueil thérapeutique, intersectoriel, et d'orientation, le pôle médico-technique et les pôles support,
- Le site de Lucien Bonnafé à Roubaix regroupant l'hospitalisation complète des secteurs roubaisiens
- Et une antenne administrative et logistique spécifique et 2 Cliniques pour anxiodépressifs,
  - 1 Clinique pour adolescents,
  - 6 hôpitaux de jour (adultes et enfants),
  - 26 Centres Médico-Psychologiques et centres d'accueil thérapeutique à temps partiel,
  - Des appartements thérapeutiques
  - Une Maison d'Accueil Spécialisée
  - 3 instituts de formation.

1 500 professionnels y travaillent : 100 médecins et 1400 professionnels non médicaux (personnels soignants et socio-éducatifs, personnels administratifs et personnels techniques et logistiques).

## Contexte et enjeux

Le Groupement Hospitalier de Territoire Psychiatrie Nord-Pas-de-Calais constitue une structure de référence régionale en santé mentale. Il fédère quatre établissements publics spécialisés, implantés sur un territoire de plus de 4 800 km<sup>2</sup>, au service d'une population d'environ deux millions d'habitants.

Ce GHT se caractérise par un patrimoine immobilier particulièrement étendu, hétérogène et historiquement constitué, associant de grands sites hospitaliers, des structures médico-sociales, des bâtiments techniques, ainsi que des réserves foncières à forts enjeux. Plusieurs de ces sites s'inscrivent dans des environnements paysagers et urbains remarquables, porteurs à la fois de contraintes et de potentiels.

La direction commune est aujourd'hui engagée dans une phase de recomposition profonde de sa politique immobilière, portée par un plan pluriannuel d'investissement ambitieux et par la nécessité de concilier qualité d'accueil, continuité des soins, transition environnementale et soutenabilité financière.

Dans ce contexte, la seule conduite opérationnelle des projets ne suffit plus : la maîtrise des trajectoires d'investissement suppose désormais une lecture stratégique et consolidée des actifs, intégrant leur valeur d'usage, leur coût global et leur contribution aux projets médicaux.

Le poste d'Asset Manager s'inscrit dans cette évolution. Il vise à structurer une approche patrimoniale transverse, inspirée des principes de l'asset management, adaptée aux exigences du service public hospitalier.

## Positionnement hiérarchique

Le poste est placé sous l'autorité directe du responsable du département de la stratégie et ingénierie immobilière de la Direction du Patrimoine, Travaux et Sécurité (DPTS), relevant de la direction commune du GHT.

Dans l'exercice de ses missions, l'Asset Manager travaille en lien, en étroite collaboration avec les différents départements de la DPTS, ainsi qu'avec les pôles médico-soignants concernés par les projets immobiliers et patrimoniaux.

## Finalité du poste

L'Asset Manager est chargé d'assurer la gestion globale du portefeuille d'actifs immobiliers du GHT Psychiatrie Nord-Pas-de-Calais.

Il a pour finalité d'éclairer les choix de la gouvernance en apportant une analyse objectivée des actifs, de leur performance et de leur trajectoire, afin d'optimiser durablement leur valeur d'usage, leur soutenabilité financière et leur adéquation aux besoins de soins.

Par son action, il contribue à sécuriser les arbitrages immobiliers, à fiabiliser les programmations pluriannuelles et à renforcer la cohérence entre patrimoine, projets médicaux et équilibres financiers.

## Missions principales

### Gestion stratégique du portefeuille d'actifs

L'Asset Manager construit et maintient une vision consolidée et partagée du patrimoine immobilier des établissements de la direction commune du GHT.

Il suit les actifs dans la durée, en intégrant l'ensemble de leur cycle de vie, depuis leur mise en service jusqu'aux décisions de transformation, de restructuration ou de cession.

## **Définition et mise en œuvre de la stratégie patrimoniale**

En lien avec son responsable, il contribue à la définition et à l'actualisation de la stratégie immobilière et patrimoniale.

Il élabore et analyse des scénarios d'arbitrage fondés sur des critères fonctionnels, financiers et patrimoniaux, permettant d'objectiver les choix entre maintien, regroupement, adaptation, changement d'usage ou cession des actifs.

Il participe ainsi à la démarche de rationalisation et de dynamisation du patrimoine, dans une logique de cohérence territoriale et institutionnelle.

## **Gestion des baux de location, cession, acquisition**

L'Asset Manager réalise des analyses financières approfondies appliquées aux actifs et aux opérations immobilières : bilans d'opérations, comptes à rebours, analyses en coût global. Il évalue l'impact des décisions patrimoniales sur les équilibres financiers de l'établissement, notamment en matière de Plan Pluriannuel d'Investissement, en apportant une lecture patrimoniale et prospective. Il est chargé des suivis des baux de location, organisation des états des lieux, lien avec les bailleurs et locataires, il participe aux réunions du syndic de copropriété, les prépare avec sa direction afin de porter les arbitrages

## **Suivi de la performance et reporting**

Il définit et suit des indicateurs de performance patrimoniale, portant notamment sur les taux d'occupation, les coûts d'exploitation pour les biens sous location (montant révision de prix, charges ...), Il produit des reportings réguliers et des notes d'analyse à la destination de la direction, dans une logique d'aide à la décision et de sécurisation des arbitrages.

## **Interface et appui transversal**

L'Asset Manager agit comme un acteur transversal au sein de la DPTS. Il travaille en articulation étroite avec les équipes de maîtrise d'ouvrage, de maintenance, d'ingénierie, d'énergie et les services financiers. Il peut être sollicité pour appui stratégique sur les projets structurants et participe au dialogue avec les partenaires institutionnels sur les enjeux patrimoniaux.

## **Profil recherché**

Le poste est ouvert aux personnels titulaires de la Fonction Publique Hospitalière TH et TSH et s'adresse à un professionnel disposant d'une formation de niveau Bac à Bac +2 en Droit de l'immobilier, développement immobilier, et d'une expérience confirmée en gestion d'actifs ou en stratégie immobilière, issue d'un gestionnaire d'actifs immobiliers, ou d'une foncière.

Une connaissance du secteur public et de son cadre réglementaire constitue un atout.

Le candidat devra faire preuve d'une forte capacité d'analyse et de synthèse, d'une grande rigueur méthodologique et d'une aptitude à travailler dans des environnements complexes et transverses. La qualité rédactionnelle, la fiabilité des analyses, la loyauté institutionnelle et le sens de l'intérêt général sont des qualités nécessaires pour l'exercice de ce poste.

## **Lieux d'exercice / Pérимètre d'intervention**

Le poste est prioritairement affecté à l'EPSM de l'Agglomération Lilloise qui fait partie de la direction commune du GHT.

## **Conditions d'exercice**

Temps de travail : 100%

Horaires : Variable en fonction des impératifs de service sur la base de 38h20/semaine.

Risques professionnels : Travail sur écran et sur clavier en continu.